

Session Plénière du 10 Novembre 2021

RAPPORT N°21.04.03 : Relocaliser, territorialiser et diversifier pour ancrer les emplois et réduire l’empreinte écologique de l’industrie.

Intervention de Virginia DE OLIVEIRA

Monsieur le Président, chers collègues,

Tous ici avons connaissance de l'accroissement incontrôlé mais nécessaire de l'espace numérique car nous sommes auteurs et acteurs de cette expansion.

Incontrôlé mais nécessaire car comme nous l'avons vu lors de cette crise sanitaire, une grande partie des PME et TPE se sont lancés dans la conquête numérique pour assurer leur survie économique.

L'eldorado qu'est cet espace virtuel contribue à l'évolution et à la professionnalisation du cyber piratage, c'est un fait. L'actualité nous le démontre suffisamment pour prendre le sujet très au sérieux. Pas plus tard qu'hier, un article paru sur le journal La Dépêche relate les mésaventures vécues par un entrepreneur Toulousain qui a vu son entreprise victime d'un cyber piratage.

Il nous revient donc de protéger et sécuriser les pratiques en adoptant plusieurs mesures proposées dans ce rapport.

Aujourd'hui force est de constater que les différentes techniques mises en œuvre contre le piratage informatique trouvent toutes leurs limites dans le cadre de la faille humaine. En effet, se garder d'ouvrir un mail, de cliquer sur un lien ou d'ouvrir une page internet peut éviter le piratage de ses données.

J'insiste donc sur l'importance de mettre en place une formation complète et approfondie des acteurs de nos collectivités, de nos entreprises, de nos jeunes et de nos personnes âgées. Cette formation se doit aussi d'être égalitaire territorialement, les zones urbaines ne doivent pas être privilégiées au détriment de notre ruralité car en matière de cyber piratage les frontières n'existent plus.

La sensibilisation au facteur humain est peu coûteuse et facile à mettre en œuvre. La Région se doit de combler les carences en la matière, et tout effort fait en ce sens sera automatiquement efficient. La sensibilisation du grand public sur les dangers du numérique est primordial et non négociable, car comme le dit l'expression : « Un Homme averti en vaut deux »

Puis le premier rempart au cyber piratage ne doit-il pas être en premier lieu nos réseaux, n'est-il donc pas possible d'assurer notre sécurité via nos logiciels ?

Il m'arrive sur ma propre boîte mail de la Région (et je pense que vous le recevez tous) de recevoir quasi-quotidiennement un courriel qui se nomme « mail in black », le logiciel détecte et me demande si je souhaite ouvrir ce mail tout en m'indiquant qu'il n'est pas nécessairement sécurisé. Cette simple notification est un premier bouclier face aux malveillances.

N'est-il donc pas possible avec le développement du numérique de moderniser notre cybersécurité via l'Intelligence Artificielle et d'ensuite la démocratiser partout dans la région ?

Je vous remercie.

